

Communiqué

Pour diffusion immédiate
CNW Code 35
Hebdos régionaux du Bas-Saint-Laurent

Programme de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna L'audience publique débute le 28 octobre 2024

Québec, le 17 octobre 2024 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par Antoine Morissette, annonce le début de la première partie de l'audience publique sur le [programme décennal de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna par la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie](#) à compter du 28 octobre 2024 à 19 h à l'Hôtel Lévesque de Rivière-du-Loup. Elle se poursuivra le lendemain, le 29 octobre, à compter de 13 h 30. D'autres séances publiques pourraient avoir lieu selon les besoins du public et de la commission.

Date : À compter du 28 octobre 2024

Heure : 19 h

Endroit : Hôtel Lévesque, Salon Blondeau-Fraser,
171 rue Fraser, Rivière-du-Loup

aussi en direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE

Une audience en deux parties

L'audience publique est divisée en deux parties distinctes. La première partie a pour objectif de permettre aux participantes et participants ainsi qu'à la commission de poser des questions et de s'informer sur le projet. Elle se tient en présence de l'initiateur, la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, et des représentants de différents ministères et organismes invités à répondre aux questions soulevées.

La deuxième partie de l'audience se tiendra à compter du 3 décembre 2024. Elle permettra à toute personne, tout organisme ou tout groupe de s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire, commentaire, image commentée, ou de présentation verbale.

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible sur le [site Web du BAPE](#). Les documents peuvent aussi être consultés au bureau administratif de Cacouna situé au 415, rue Saint-Georges, aux heures d'ouverture de l'institution. Les citoyennes et citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Alexandre Tanguay
Conseiller en communication
581 925-0690 ou 1 800 463-4732
dragage.gros-cacouna@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca